

Hérémence Contact



Année 2020



Sommaire

1. – Le mot du président	2
2. – Le mot de la présidente sortante	4
3. – Autorités communales	8
4. – L’administration de la Commune en 2020	12
4.1 Généralités	12
4.2 Bâtiments et installations sportives	13
4.3 Sécurité	15
4.4 Santé	16
4.5 Trafic et équipements	19
4.6 Environnement – Aménagement du territoire	24
4.7 Tourisme	26
4.8 Vie locale	27
4.9 Finances	29
5. – Citoyens à l’honneur en 2020	30
5.1 Jubilaires	30
5.2 L’accueil des nouveaux habitants	31
5.3 Majorité civique	32
6. – Les sociétés locales	35
7. – Mémento	36



Hérémence
european energy award



Le mot du Président

Pour vous, pour Hérémence

Ce n'est pas sans émotion que j'ai pris mes fonctions présidentielles dans les bureaux communaux en ce début d'année. Jusqu'à cet été, je n'avais pas envisagé une telle éventualité. Puis, les éléments se sont rapidement enchaînés à l'annonce du départ de notre ancienne présidente, Karine Sierro, à laquelle j'exprime toute ma gratitude pour son engagement durant la législature qui vient de s'achever. Je tiens également à remercier Philippe Nendaz et Jean-Pierre Pralong qui, 8 ans durant au sein du Conseil, ont mis à disposition leurs compétences au service des citoyens.

Je suis conscient des nouvelles responsabilités qui m'incombent et des attentes qu'elles génèrent. J'entends m'y atteler avec humilité, sérieux et application en m'appuyant sur une équipe motivée, un staff performant ainsi que sur les différents acteurs de la vie hérémensarde dont vous êtes le ciment et qui sont l'essence même de notre commune.

Les priorités et enjeux des prochaines années sont de taille: réalisation de l'entrée nord d'Hérémence, valorisation du site des pyramides, locaux des travaux publics, discussions sur le processus de renouvellement des concessions de la première Dixence, collaborations intercommunales dans le domaine du tourisme et des pompiers, avenir du home St-Sylve, mise en œuvre de la LAT ou encore la défense des intérêts des populations de montagne. Pour cela, je compte mettre à profit la précieuse complémentarité entre mandat communal et cantonal qui, tout récemment, nous a permis d'obtenir 4 mois supplémentaires pour la délimitation de notre périmètre d'urbanisation.

Avec mes collègues du Conseil, du personnel communal et le pouvoir judiciaire, nous allons mettre toute notre énergie au quotidien pour être à votre écoute et à votre service. Hérémence est une communauté à laquelle nous sommes fiers d'appartenir et dont nous souhaitons voir l'héritage transmis par nos aïeux se développer et fructifier pour les générations qui suivent.

Aussi, nous avons à cœur de développer les liens humains pour aller de l'avant, vivre en bonne harmonie et relever les nombreux défis qui se présentent. Afin de pouvoir cultiver ces liens humains si importants, gageons que la crise sanitaire et son cortège de difficultés finissent par s'estomper, afin que le tissu social et associatif hérémensard, si précieux, puisse retrouver toute sa place.

Le mot du Président

Avec confiance en l'avenir, nous aspirons tous à pouvoir revivre ces instants profonds de partage et d'échange en famille, entre voisins ou au travers de nos nombreuses sociétés sportives, culturelles, associatives tant impliquées dans notre vie sociale.

Pour 2021, dans cet espoir pavé d'incertitude, je vous souhaite, avec mes collègues, tout le meilleur mais surtout la santé du corps et de l'esprit. Tenons bon et restons solidaires.

Avec vous et pour vous.



Grégory Logean
Président

Le mot de la Présidente sortante

Chères citoyennes, chers citoyens,

2020 est une année qui fera date dans notre histoire commune. Il y a bien sûr cette pandémie qui nous « colle à la peau », nous isole et nous gâche toutes nos fêtes, synonymes de retrouvailles, de convivialité, de la joie du « vivre ensemble ». C'est aussi la dernière année de ma législature.

« Partir, c'est mourir un peu » peut-on lire dans le Rondel de l'adieu, un poème du XIX^e siècle. C'est exactement le sentiment que je vis à l'heure où j'écris ces lignes. Je m'en vais après avoir laissé un peu de moi-même en toute heure et dans tout lieu, après avoir semé mon âme ici et là et vibré avec enthousiasme chaque jour au rythme du pouls de la commune. Pardonnez-moi cette franchise. Je pensais pouvoir fermer aisément la porte du bureau de la place de l'Eglise 14. Or, je me découvre, le cœur en miettes, réalisant soudain que je m'éloigne de « mes » citoyennes et citoyens dont je fus responsable ces quatre dernières années. Quatre ans c'est à la fois peu et beaucoup, suffisamment cependant pour m'attacher à la fonction et... à vous.

Merci, oui, merci mille fois de m'avoir fait confiance, de m'avoir soutenue et encouragée et parfois aussi bousculée et remise en question. On a avancé ensemble, le mieux possible, avec des doutes et des certitudes, mais toujours avec détermination. Je me suis nourrie de cette expérience unique que représente la gestion d'une commune avec ses problèmes, ses enjeux, ses opportunités, ses relations intercommunales au sein de la vallée, avec ses partenaires dans les domaines énergétique, touristique, patrimonial, du social et de la santé, du feu, de la police, des écoles primaires et secondaires, du secteur paroissial et j'en oublie....

Être à la tête d'une Commune comme la nôtre mérite qu'on y consacre une bonne partie de son temps. J'ai eu la chance de pouvoir être épaulée en interne par des collaboratrices et des collaborateurs dont les compétences, l'implication et la loyauté m'ont été précieuses. Qu'ils et elles trouvent ici l'expression de ma reconnaissance. Merci aussi à tous les conseillers qui ont fait route à mes côtés ces dernières années, œuvrant consciencieusement dans les commissions et en séances du Conseil pour prendre chaque trois semaines, une armada de décisions, des plus simples aux plus épineuses...

Notre commune se porte bien, les comptes peuvent être qualifiés d'excellents, des projets intéressants et nécessaires ont été menés à terme et d'autres sont en chantier. Je ne les évoquerai pas dans cet éditorial, la brochure annuelle servant précisément à présenter un condensé de notre travail, de nos actions.

Avant de me retirer, comme on est à l'aube de l'an nouveau, permettez-moi d'émettre un vœu qui m'est prioritaire puis de rêver, à voix haute, sans que vous ne cherchiez à y interpréter une quelconque tentative d'influence ou d'ingérence dans des affaires qui, assurément, dorénavant ne seront plus de ma responsabilité.

Le mot de la Présidente sortante

Je nous souhaite de rester en bonne santé, qu'on en finisse avec cette pandémie et qu'on retrouve au plus vite, une vie communautaire, associative, culturelle et économique normales. Nous en avons urgemment besoin.

Je rêve d'une Commune dont on parle avec respect et considération parce qu'elle investit dans sa jeunesse, chérit ses aînés, soigne les familles, se soucie des personnes seules.

Je rêve d'une Commune qui force l'admiration parce qu'elle sauve ses vieux quartiers au charme authentique en leur redonnant « goût à la vie ».

Je rêve d'une Commune qui, à terme, obtiendrait le prix Wakker pour son développement qualitatif et la revalorisation de ses sites dans une optique contemporaine tout en étant respectueuse du milieu bâti existant.

Je rêve d'une Commune qui autorise la mise en valeur des habitations de nos cœurs de villages et de nos hameaux sans toutefois permettre de les affecter exclusivement à de la résidence secondaire au risque d'engendrer une désertification de leur centre.

Je rêve d'une Commune qui réussisse son tournant énergétique dans un esprit de durabilité. Nous ne sommes plus qu'à quatre points du label Gold Cité Energie.

Je rêve d'une Commune qui porte sur les fonts baptismaux son tout nouveau tourisme quatre saisons et soutient la création d'emplois nécessaires à son déploiement.

Je rêve d'une Commune qui prenne conscience de la pertinence de se doter d'un centre médical régional, constituant avec le CMS, un vrai pôle de Santé au cœur de la vallée, afin de garantir une médecine de proximité durable.

Je rêve d'une Commune dans laquelle Euseigne pourrait être amenée à y jouer un rôle de premier plan, devenant par le développement d'infrastructures et de prestations, un pôle attractif et fédérateur des intérêts du Val d'Hérens, un chef-lieu en quelque sorte car elle en a la vocation géo-physique.

Je rêve d'une Commune qui maîtrise les enjeux du dossier du retour des concessions hydrauliques, courageuse et suffisamment indépendante pour s'affranchir des pressions et des ambitions qui s'exercent déjà de partout, plus de 10 ans avant la première échéance de l'aménagement de 1ère Dixence, apte à établir une réelle pesée d'intérêts entre opportunités et risques de sorte qu'à terme, on aura sauvé nos intérêts économiques pour les générations futures.

Le mot de la Présidente sortante

Je rêve d'une Commune qui réussisse son aménagement du territoire parce qu'elle aura su faire preuve de vision et d'anticipation en préservant autant que faire se peut, la valeur de la terre de nos ancêtres et la possibilité de les valoriser en temps voulu, là où la population souhaite s'installer, là où on pourrait entrevoir un développement possible.

Je rêve qu'on porte, au niveau de la vallée, haut et fort et loin à la ronde, l'emblème de ses reines des champs et des alpages en inscrivant au Patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO, notre tradition des INALPES héritées de nos ancêtres et transmises à nos descendants. Le Val d'Hérens doit être reconnu officiellement comme étant le berceau de la race du même nom. Un tandem exclusif dans tout l'arc alpin!

Je rêve d'une Commune qui sorte de ses murs et de ses certitudes pour écouter son peuple et qui s'appuie sur l'expertise métiers de nos citoyennes et citoyens lorsqu'elle fait défaut.

Je rêve encore.... Mais il me faudrait plusieurs nuits!

«Ainsi, des rêves naissent les grandes joies de notre vie. Mais, des rêves, il en faut toujours. Je les préfère aux souvenirs» (Gaston Rébuffat).

Il y a du pain sur la planche. Reportons notre confiance sur la nouvelle équipe présidée par Grégory Logean. L'exercice n'est pas simple, la tâche dense, complexe et chronophage, la fonction exposée, les enjeux énormes, les responsabilités nombreuses et notables. Avec à la clé, la passion du bien commun, chevillée au corps et qui vous insuffle le courage et l'envie de déplacer les montagnes....

Merci à toutes celles et tous ceux qui acceptent de s'engager dans cette voie et travaillent aujourd'hui à forger patiemment un futur pour notre commune, un futur que l'on doit questionner et réinventer sans relâche, en fonction des opportunités, des circonstances, des besoins, des moyens économiques et des stratégies politiques. Car comme le dit le proverbe : qui n'avance pas, recule!

A vous toutes et tous, je vous dis ma joie de vous revoir bientôt sur la place du village d'Hérémence lorsqu'elle ressemblera enfin à ce qui est prévu, aux abords et dans notre fameuse Eglise pour y fêter son 50ème anniversaire, sur le futur site valorisé des Pyramides, aux bains thermaux de «Dixence Resort» en devenir, sur le sentier du Montagn'Art ou sur la passerelle qui enjambrera la Borgne et peut-être dans une cabine qui relierait Euseigne à nos amis de la rive droite, pour ne citer que quelques exemples de projets réjouissants, parfois très ambitieux!

Vive notre merveilleuse Commune et tous ses jolis villages et hameaux disséminés à l'entrée et sur les flancs du Val d'Hérémence qui font la fierté de notre population et suscitent l'admiration de nos hôtes!

Cordialement

Le mot de la Présidente sortante

Votre future ex-Présidente, décembre 2020

PS: J'ai une pensée toute particulière et bien chaleureuse pour vous toutes et tous dont le quotidien est difficile et pour celles et ceux qui ont perdu un être cher. Je vous souhaite l'énergie, le courage et la capacité de résilience pour surmonter votre découragement, votre chagrin et votre solitude.

« L'espoir est comme le ciel des nuits : il n'est pas coin si sombre où l'œil qui s'obstine ne finisse par découvrir une étoile » (Octave Feuillet).

Prenez bien soin de vous et continuez de veiller sur vos proches!



A handwritten signature in black ink that reads "K Siéro".

Karine Siéro

Autorités communales

Les autorités communales pour la législature 2021-2024

En date du 18 octobre 2020, les électeurs d'Hérémence ont choisi les autorités communales pour la législature 2021-2024.

Aucune autre candidature n'ayant été déposée pour le pouvoir judiciaire, Mmes Sandra Schucan et Linda Gauye ont été élues tacitement aux postes respectifs de juge et vice-juge.

Le scrutin du 18 octobre 2020 a permis de désigner Mmes Régine Favre et Monica Raab, ainsi que MM. Jean-Daniel Dayer, Marc-Antoine Genolet, Grégory Logean, Ludovic Richiedei et Benoît Sierro, comme membres du conseil communal.

Aucune autre candidature n'ayant été déposée, c'est par une élection tacite que M. Grégory Logean a été élu à la présidence, et M. Benoît Sierro, à la vice-présidence.



Photo : Diane Dayer

Merci aux anciens élus

L'administration communale remercie tout spécialement les 3 élus qui quittent leur fonction à la fin décembre 2020. Il s'agit de :

- M^{me} Karine Sierro, qui s'est engagée durant 4 ans comme membre du conseil communal et présidente de la commune
- M. Philippe Nendaz, qui s'est engagé durant 8 ans comme membre du conseil communal ;
- M. Jean-Pierre Pralong, qui s'est engagé durant 8 ans comme membre du conseil communal.

Nous les remercions vivement du temps consacré à la collectivité hérémensarde et leur souhaitons le meilleur dans la poursuite de leur chemin de vie.

Bienvenue aux nouveaux élus

Le conseil communal souhaite la bienvenue à ses nouveaux membres, M^{mes} Régine Favre et Monica Raab, ainsi que M. Grégory Logean.

Nous les félicitons pour leur nomination et leur souhaitons le meilleur dans leurs nouvelles fonctions.

L'organisation du conseil et des commissions

En date du 20 janvier 2021, le conseil communal a nommé les membres des commissions communales pour la législature 2021-2024.

Celles-ci sont composées de 3 à 9 membres, dans lesquelles des élus siégeront avec des citoyennes et citoyens. Chaque commission sera placée sous la responsabilité d'un membre de l'exécutif communal, comme suit :

Commission « Administration, gestion, finances, activités économiques »

Président: M. Grégory Logean

Membres: M. Benoît Sierro
M. Paul Bovier
M^{me} Laurence Gruber
M^{me} Justine Sierro

Commission « Aménagements hydrauliques »

Président: M. Grégory Logean

Membres: M. Jean-Daniel Dayer
M. Marc-Antoine Genolet

Commission « Information, communication interne et externe »

Président: M. Grégory Logean

Membres: M^{me} Régine Favre
M. Marc-Antoine Genolet

Commission « Sécurité civile, feu et dangers naturels »

Président: M. Marc-Antoine Genolet

Membres: M. Jean-Daniel Dayer
M. Christophe Barnèdes
(Cdt du corps
des sapeurs-pompiers)
M. Henri Barnèdes
(Chef de l'EMCC)
M. Pierre Sierro (1969)
M. Kilian Dayer
M. Patrick Dayer

Tribunal de police

Président: M. Marc-Antoine Genolet

Membres: M^{me} Sandra Schucan
M^{me} Fabienne Mayoraz

Commission « Travaux publics, eau potable, eaux usées et électricité »

Président: M. Marc-Antoine Genolet

Membres: M. Guy Genolet
M. Thomas Mayoraz
M. François-Xavier Sierro
M. Yannik Sierro

Commission « Ecoles, petite enfance, UAPE »

Présidente: M^{me} Régine Favre

Membres: M. Marc-Antoine Genolet
3 représentants des parents:
(M^{mes} Alexandra Dayer,
Sylvia Sierro, M. Sébastien Sierro)

1 représentant du personnel enseignant:
(M. Stéphane Bovier,
voix consultative)

Commission « Formation professionnelle »

Présidente: M^{me} Régine Favre

Membres: M. Bernard Dayer
M. Grégoire Seppey

Commission « Affaires sociales, santé »

Présidente: M^{me} Régine Favre

Membres: M^{me} Monika Raab
M^{me} Christine Aymon
M^{me} Pauline Dayer
M^{me} Claire-Lise Giannoni

Commission « Constructions »

Président: M. Jean-Daniel Dayer

Membres: M. Ludovic Richiedei
M. Jean-François Dayer (1972)

Commission « Taxations »

Président: M. Jean-Daniel Dayer

Membres: M. André Dayer
M. Pierre Sierro, teneur de cadastre

Commission « Urbanisation, Patrimoine bâti, remaniements, cadastre, mensuration »

Président: M. Jean-Daniel Dayer

Membres: M. Grégory Logean
M. André Dayer

Commission « Cours d'eau, voirie, déchèterie, environnement »

Président: M. Ludovic Richiedei

Membres: M. Jean-Daniel Dayer
M^{me} Clarisse Dayer Micheloud

Commission « Bâtiments communaux, efficience énergétique »

Président: M. Ludovic Richiedei

Membres: M. Jean-Pierre Pralong
M. Conrad Sierro

Commission « Agriculture, forêts »

Présidente: M^{me} Monika Raab

Membres: M. Benoît Sierro
M. Jean-Pierre Dayer
M. Sebastian Gruenenfelder
M^{me} Claire-Lise Pralong

Commission « Culture, vie sociale, sport »

Présidente: M^{me} Monika Raab

Membres: M^{me} Régine Favre
1 délégué d'Hérémente
Jeunesse
M. Laury Herren
M^{me} Thérèse Mayoraz

Commission « Tourisme »

Présidente: M^{me} Monika Raab

Membres: M^{me} Régine Favre
Président de la SD
M^{me} Adeline Cretton
M^{me} Gabrielle Dayer
M^{me} Marielle Dayer
M^{me} Mélanie Desjardin
M. Didier Favre
M. Pierre Sierro,
teneur de cadastre

Commission « Culte, vie paroissiale »

Président: M. Benoît Sierro

Membres: M. Yvan Delaloye
M. Grégoire Seppey

Commission « Aide sociale et CMS Sion-Région »

Président: M. Benoît Sierro

Membres: M^{me} Monika Raab
M^{me} Régine Favre

Commission « Pyramides »

Président: M. Benoît Sierro

Membres: M^{me} Monika Raab
M. Ludovic Richiedei
M. Frédéric Dayer
M. Raphaël Seppey

Consultant: M. Jean-Pierre Pralong

Commission « Plan d'affectation des zones PAZ et Règlement communal des constructions et des zones RCCZ »

Président: M. Grégory Logean

Membres: M. Benoît Sierro
M. Jean-Daniel Dayer
M. André Dayer
M. Jean-François Dayer
M. Arnaud Genolet
M. Jean-Pierre Pralong

Commission « Entrée d'Hérémence »

Président: M. Grégory Logean

Membres: M^{me} Régine Favre
M. Arnaud Genolet
M^{me} Morgane Seppey
M. Albert Sierro

Commission « Synergies Grande- Dixence et développement touristique »

Président: M. Grégory Logean

Membres: M. Benoît Sierro
M^{me} Monika Raab

L'administration de la commune en 2020

Généralités



Frédéric Bourban

Du changement dans l'équipe des travaux publics

Après 21 ans de bons et loyaux services dans l'équipe des travaux publics, M. Jean-Marc Logean, habitant à Mâche, a décidé de prendre une retraite anticipée, au 31 décembre 2020, à l'âge de 62 ans. Nous le remercions chaleureusement pour toutes ces années au service de la population hérémensarde et lui souhaitons une heureuse retraite.

En novembre, M. Frédéric Bourban, habitant à Euseigne, a été engagé pour remplacer Jean-Marc. Ce dernier a travaillé durant 8 ans auprès de l'entreprise Moix et Zorzi SA, à Sion, comme aide foreur puis chef d'équipe. Il dispose d'un CFC de maçon.

Nous lui souhaitons la bienvenue dans l'équipe des travaux publics et beaucoup de plaisir dans sa nouvelle activité professionnelle.



Valérie Beytrison

Nouvelle employée à la crèche d'Hérémece

Au courant du mois de novembre 2020, M^{me} Valérie Beytrison, habitant à St-Léonard, a été engagée pour renforcer l'équipe de la crèche les «Peinsâkids». Cette dernière a travaillé durant 10 ans auprès de la crèche Tibleck, à Grimisuat, comme assistante socio-éducative. Elle dispose d'un CFC d'ASE.

M^{me} Valérie Beytrison a également été nommée remplaçante de la directrice, durant le congé maternité de M^{me} Fanny Dekens.

Nous lui souhaitons la bienvenue dans l'équipe de la crèche et beaucoup de plaisir dans sa nouvelle activité professionnelle.

Bâtiments et installations sportives

Etude sur le chauffage à distance

Dans le cadre de la nécessité de renouveler le chauffage à distance qui dessert les bâtiments communaux du village d'Hérémece, nous avons pris l'option d'étudier la faisabilité d'un chauffage à distance (CAD) qui pourrait être ouvert aux privés. Cette démarche a vu sa pertinence renforcée par le fait que le chauffage de l'usine Nammo/MTH doit aussi être prochainement changé. Cette configuration permettrait de débiter un éventuel CAD avec une demande importante pour en assurer l'éventuelle rentabilité. De plus, plusieurs routes doivent être ouvertes au centre du village ce qui permettrait une synergie intéressante pour la réalisation du réseau.

Afin de tester la faisabilité technique et financière d'une telle solution, nous nous sommes approchés de la société ESR SA, devenue depuis Oïken SA après sa fusion avec Sierre Energie.

Un questionnaire a d'abord été envoyé à tous les propriétaires du village d'Hérémece pour connaître leur intérêt à une telle solution en novembre 2019.

Sur cette base, Oïken SA a réfléchi en premier lieu aux aspects techniques tels que tracé des conduites, position de la chaufferie, Une fois l'architecture du réseau connue, l'étude a porté sur les coûts d'investissement et de fonctionnement afin de déterminer le prix du kWh pour l'abonné final.

Il est à noter que la comparaison entre un chauffage à gaz ou à bois (plaquettes forestières) ne donne pas de différence de coût significative. Par contre, le prix du kWh final varierait entre 31 centimes au départ pour descendre aux environs de 26 centimes une fois l'entier des abonnés intéressés raccordés. Or, le prix actuel de kWh moyen est inférieur à 20 centimes.

Un prix aussi élevé (plus $\frac{1}{3}$ du prix moyen) a conduit le Conseil communal à décider de ne pas poursuivre l'étude dans le sens d'un chauffage à distance ouvert et de s'en tenir au maintien d'un chauffage à distance pour les bâtiments communaux qui sera modernisé.

Cité de l'énergie

En 2012, la Commune a reçu sa certification «Cité de l'énergie» avec 56 % des objectifs atteints. Le processus Cité de l'énergie s'est poursuivi depuis par la mise en œuvre d'une politique énergétique communale et par un plan d'action sur quatre ans. Sur la base du contrôle des mises en œuvre des actions, nous avons effectué notre premier réaudit en 2016 qui a montré une excellente progression avec un résultat de 65 % des objectifs atteints.



L'année 2020 a été marquée par le deuxième réaudit qui s'est soldé par la confirmation du label Cité de l'énergie avec un total de 71 % des objectifs atteints.

L'auditeur a, dans son rapport, relevé les éléments suivants :

- Des objectifs ambitieux, compatibles avec les objectifs cantonaux et de la société à 2000W
- Une démarche énergie/climat crédible, pragmatique, bien intégrée dans le fonctionnement de la commune
- Des mesures intéressantes, adaptées au potentiel communal

Il est à noter que la prise en compte des aspects énergétiques est devenue une démarche transversale aux activités communales.

Le programme de politique énergétique communal est consultable, pour les personnes intéressées, sur le site internet de la commune, sous l'onglet énergie.

Nous préparons une séance d'information sur le thème de l'énergie durant laquelle devrait avoir lieu la remise officielle du label, mais nous restons dans l'attente de pouvoir l'organiser en fonction de l'évolution des restrictions imposées par la pandémie de Covid.

Nouveau bancomat à Euseigne

En étroite collaboration avec la Banque Raiffeisen Sion et Région, fidèle à ses valeurs de proximité avec sa clientèle, nous avons le plaisir de vous annoncer la mise en service, depuis le 18 décembre 2020, d'un nouveau distributeur automatique au centre du village d'Euseigne.

Ce nouveau service à la population et aux hôtes de passage, dans un village qui connaît un essor démographique important et qui entrevoit la perspective d'un développement touristique par la valorisation du site des Pyramides, nous

tenait particulièrement à cœur. Il est le fruit d'une volonté et de travaux menés depuis plus de deux ans déjà.

L'appareil est situé directement en bordure de la route cantonale reliant Vex et Evolène, en façade nord-est du bâtiment de l'ancienne poste, à l'étage de la salle villageoise. Une place de stationnement courte durée a par ailleurs été aménagée pour les usagers au sommet de la rue pavée adjacente.

Les travaux de finalisation des aménagements devant l'appareil ainsi que la pose d'une petite marquise interviendront durant le premier trimestre 2021.

Nous tenons à remercier chaleureusement les directeurs successifs de la filiale de la banque Raiffeisen Sion et Région, Messieurs Jean-Michel Revaz et Samuel Romailier, ainsi que M. Xavier Coupy, responsable des services généraux. Remerciements également au bureau JYC Architecture, aux entreprises mandataires ainsi qu'aux copropriétaires de l'immeuble.



Sécurité

Du renfort pour la police intercommunale

Depuis le 1^{er} mai 2020 un nouvel agent de police a pris ses fonctions au sein de la police intercommunale du Val d'Hérens. Il s'agit de M. Thierry Papilloud.

Après avoir obtenu son brevet fédéral de garde-frontière et passé 5 ans au sein de ce corps, M. Papilloud a changé d'orientation professionnelle pour suivre l'école de police.

Il a travaillé successivement à la police de Crans-Montana, à la police municipale de Sion et dernièrement à la police intercommunale du Salentin à St-Maurice.

Il rejoint ainsi le sgt Thierry Duroux et l'ASP Jérôme Bornet qui œuvrent déjà au sein de la police intercommunale du Val d'Hérens.

Avec cette augmentation d'effectif, un service de piquet H 24 a été mis sur pied, les tâches pourront être diversifiées et la sécurité de nos agents est améliorée lors d'interventions délicates. Nous souhaitons la bienvenue à M. Papilloud.



Thierry Papilloud



Action Téléthon 2020



Cette année 2020 fut spéciale à bien des égards. Malgré tout, le corps de sapeurs-pompiers d'Hérémence a tenu à maintenir son action Téléthon afin de participer à l'effort collectif de lutte contre les maladies génétiques et orphelines. C'est au travers d'urnes déposées dans les différents commerces villageois et via les moyens numériques actuels que nous avons pu récolter la somme de CHF 2'250.—

Une action telle que celle-ci ne peut être menée sans la générosité de la population Hérémensarde. N'ayant pas l'occasion de vous remercier toutes et tous en direct lors de la traditionnelle journée ou lors de nos visites chez vous. Nous profitons de l'espace qui nous est offert ici pour le faire au nom de tous les pompiers qui ont œuvré à cette réussite.

Nous tenons également à remercier les commerces locaux, Edelweiss Market à Hérémence et Euseigne ainsi que la Villageoise à Mâche, qui se sont volontiers prêtés au jeu des urnes et ont été ainsi les relais de notre action.

Santé

Le CMS du Val d'Hérens rejoint le nouveau CMS Sion-Hérens-Conthey pour former une seule entité

Les cinq centres médico-sociaux (CMS) des trois districts de Sion, Hérens et Conthey fusionnent. Dès le 1^{er} janvier 2021, ils forment une seule entité dénommée CMS régional de Sion-Hérens-Conthey. Les sites locaux sont maintenus, de même que tous les postes de travail. Ce regroupement vise à renforcer les structures existantes afin de favoriser le maintien à domicile des personnes âgées et de permettre aux habitants de chaque région de bénéficier des mêmes prestations.

Dès le 1^{er} janvier 2021, les CMS subrégionaux de Sion, du val d'Hérens, du Coteau, du vallon de la Printse et des Coteaux du soleil seront réunis au sein du CMS régional de Sion-Hérens-Conthey. Au total, 500 collaborateurs, 16 communes et 3 districts sont concernés par ce regroupement validé en juin 2020 par les représentants des communes concernées.

Les postes de travail seront maintenus de même que les sites du Coteau, d'Hérens, Nendaz, Sion

et des Coteaux du Soleil, ceci afin de garantir une relation de proximité avec la population.

Cette régionalisation vise à harmoniser l'accès aux prestations du service social et des soins sur l'ensemble des sites. De plus, des pôles de compétences spécifiques notamment dans les domaines des soins psychiatriques et palliatifs, de l'ergothérapie ou de la physiothérapie pourront être développés. Le renforcement des structures permettra aussi de mieux faire face aux multiples défis qui attendent les CMS dans les années à venir, à savoir le vieillissement de la population, la volonté de renforcer les capacités de maintien à domicile et la fragilité sociale d'une partie de la population.

Présidé par M. Philippe Nendaz jusqu'à la première assemblée générale du printemps 2021, le CMS régional de Sion-Hérens-Conthey sera dirigé par l'actuel directeur du CMS subrégional de Sion, M. Frédéric Pralong. Ce dernier sera secondé par 3 cheffes de services. M^{me} Claire-Lise Gianonni,

actuelle directrice du CMS Hérens a été promue au poste de Cheffe de service des soins de la nouvelle entité. La commune d'Héremence est donc fière de permettre à la nouvelle organisation d'offrir les compétences reconnues de M^{me} Gianonni après sept années passées à la direction du CMS du Val d'Hérens. Les autres directeurs actuels des CMS subrégionaux occuperont tous une fonction cadre au sein de la nouvelle organisation avec un taux d'activité redimensionné d'un commun accord. Les chefs de site seront responsables de prestations organisées au niveau local et soutiendront la direction dans la mise en œuvre de la régionalisation. Pour le site du Val d'Hérens,

à Euseigne, M. Pascal Favre occupera la fonction de chef de site, en complément du site du Côteau du Soleil et du site de Sion.

Dès le 1^{er} janvier 2021, un nouveau logo traduit visuellement la régionalisation des CMS, mettant en évidence les 3 districts.

Le CMS de Sion-Hérens-Conthey est le quatrième à se régionaliser après ceux de Sierre, du Haut-Valais et de la région de Monthey, suivant ainsi les recommandations du Département de la santé, des affaires sociales et de la culture.

CMS et communes concernés par la fusion



La fusion des cinq CMS subrégionaux concerne 500 collaborateurs, 16 communes pour une population totale de près de 87'500 personnes.

CMS de **Sion** Sion et Veysonnaz

- Bassin de population **35'312** habitants
- Année de création 1994
- Nombre de collaborateurs 235

CMS du **Coteau** Arbaz, Ayent, Grimisuat, Savièse

- Bassin de population **16'427** habitants
- Année de création 1997
- Nombre de collaborateurs 83

CMS du **Val d'Hérens** Evolène, Héremence, Mont-Noble, St-Martin, Vex

- Bassin de population **6'804** habitants
- Année de création 1994
- Nombre de collaborateurs 44

CMS du **Vallon de la Printse** Nendaz

- Bassin de population **6'623** habitants
- Année de création 1994
- Nombre de collaborateurs 44

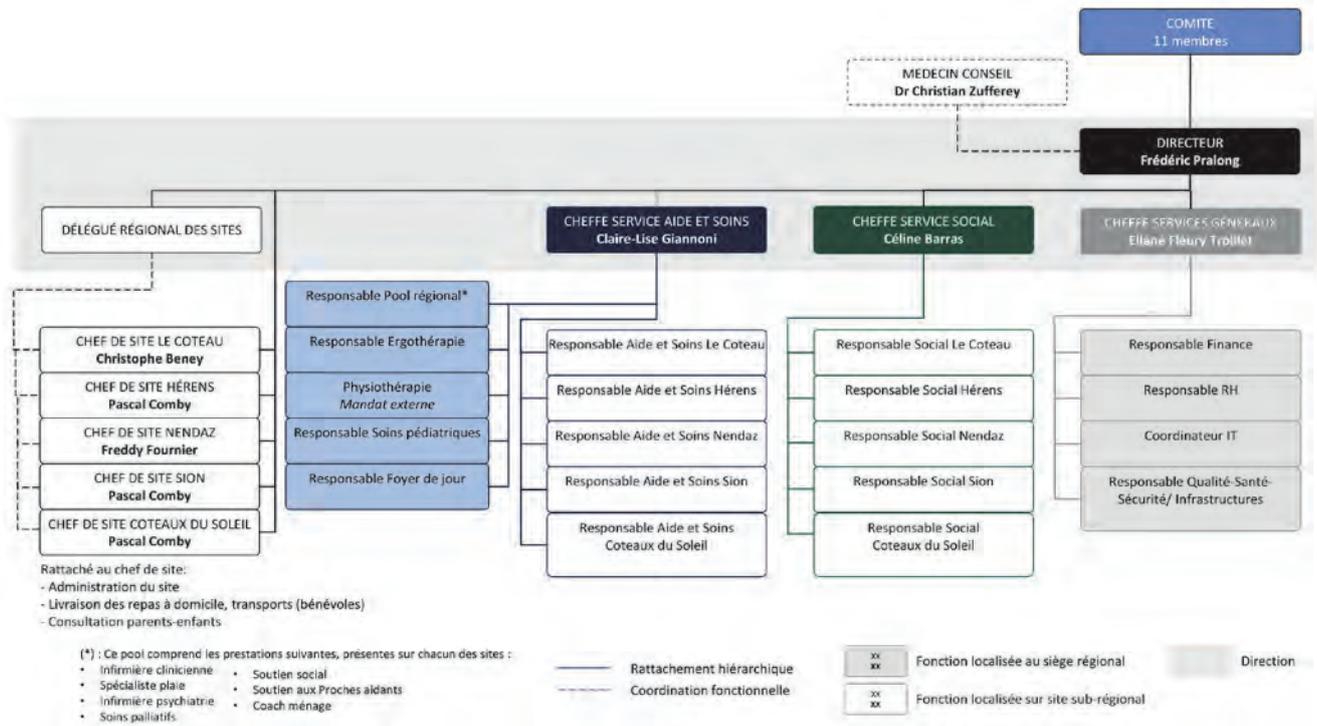
CMS des **Coteaux du Soleil** Ardon, Chamoson, Conthey, Vétroz

- Bassin de population **22'283** habitants
- Année de création 1994
- Nombre de collaborateurs 94

Structure opérationnelle du CMS régional de Sion-Hérens-Conthey



La régionalisation permet un pilotage centralisé des services d'aide et de soins à domicile ainsi que du service social, tout en maintenant 5 sites garantissant des prestations de proximité. Les services généraux regroupent les fonctions finances, RH, informatique et qualité. Un délégué des cinq sites officie comme courroie de transmission auprès de la direction.



Identité visuelle du Centre médico-social de Sion-Hérens-Conthey

Eléments de départs :

Logos des 5 CMS actuels	Logo d'aide et soins à domicile suisse (Faïtière nationale)

- Une identité visuelle simple et facilement identifiable.
- La reprise des codes couleur de la faîtière nationale.
- La référence aux trois districts de la région.
- La référence aux prestations (médical et social).



Trafic et équipements

Escaliers de l'église et de l'école

Les escaliers de l'église et de l'école ont subi les affres du temps et du salage hivernal. Plusieurs interventions ponctuelles ont été faites depuis une cinquantaine d'années sans qu'elles ne se soient malheureusement toutes révélées concluantes et pérennes.

Au vu de l'état de certaines rampes, nous avons décidé de réaliser un bilan global de l'état des escaliers pour déterminer les interventions nécessaires. Le bureau d'ingénieurs AMV Masserey et Voide SA a obtenu le mandat d'établir ce constat et de proposer des solutions.

Il s'est avéré que les problématiques étaient différentes entre les rampes. Finalement trois types d'intervention ont été retenus :

- Pour les escaliers très endommagés, comme la rampe Sud, où la pénétration du sel en profondeur a été constatée, les marches ont été entièrement hydro-démolies, les armatures ont été remplacées par des armatures en acier inoxydable respectant les normes actuelles de recouvrement. Les escaliers ont été recoulés avec un béton résistant au gel et au sel. Ce type de béton est utilisé couramment pour les ponts et les ouvrages routiers.
- Pour les escaliers où le béton était contaminé par le sel sur une faible profondeur, seuls les premiers centimètres ont été démolis, les armatures de surface qui ne satisfaisaient pas aux normes de recouvrement ont été supprimées et les escaliers ont été reconstruits avec un mortier résistant au sel.
- Pour les escaliers qui ne présentaient que quelques défauts isolés, comme ceux du clocher, seules des réparations ponctuelles ont été faites.

En parallèle, la fontaine sur le parvis devant l'entrée de l'église a été entièrement refaite, ici le béton avait souffert principalement du gel. Elle a été reconstruite à l'identique afin de respecter l'esprit voulu par l'architecte, M. Walter Förderer.

Le but de la démarche a été de respecter le matériau initial des escaliers, soit le béton. Les résines synthétiques qui avaient servi de pansement ont ainsi entièrement disparu. L'église étant classée au niveau fédéral, ces travaux ont été menés avec l'accord du Service cantonal Immobilier et Patrimoine qui contrôle les interventions sur les bâtiments classés. La Paroisse a aussi été associée à ces démarches. Nous les remercions pour leur collaboration.

Les travaux ont été assurés par le Consortium Méga SA / Déneriaz SA.



Avant les travaux



Coffrage



Après les travaux

Place et Rue de l'Eglise

Cette seconde partie de l'année a été marquée par des perturbations de circulation au centre d'Hérémence. Elles sont la conséquence de la réfection des services dans la Place et la Rue de l'Eglise.

Ces travaux sont techniquement sensibles et difficiles aussi bien en ce qui concerne l'eau potable que les égouts, car ce secteur est central et se caractérise par le croisement de plusieurs branches de ces réseaux. De plus, la présence du réseau de chauffage des bâtiments communaux complexifie encore les activités. Un maximum de mesures ont été prises pour coordonner les travaux des escaliers et de la place, maintenir et sécuriser les accès... Il n'en demeure pas moins que ces travaux au cœur du village génèrent inévitablement des désagréments pour les riverains ainsi que pour les usagers des commerces, des bâtiments publics et de l'église. Nous remercions la population pour sa compréhension.

L'eau potable, les égouts et le nouveau réseau d'eaux claires sont terminés sur tout le périmètre du chantier, de même que toutes les infrastructures sous la place de l'Eglise qui est prête pour la suite des travaux d'aménagements et le revêtement définitif.

Le temps a toutefois manqué pour amener la Rue de l'Eglise au même point. Le virus du COVID a en effet frappé l'entreprise en charge des travaux, Liebhauser et Délèze SA, qui a dû interrompre toutes ses activités durant près de deux semaines par manque de travailleurs. Seuls les réseaux d'eaux ont donc été réalisés dans ce

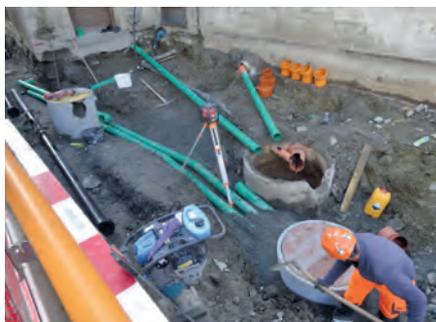
tronçon et un goudronnage provisoire de propreté a été posé pour passer l'hiver.

Les travaux de fondation de la chaussée et la pose des derniers services techniques (téléphone, multimédia et compléments d'électricité) de la Rue de l'Eglise reprendront dès que possible au printemps.

Sur la Place de l'Eglise, le Conseil communal a décidé d'entreprendre en parallèle l'excavation d'une fosse pour l'installation future d'un ascenseur dans le bâtiment communal, ces travaux devant être entrepris préalablement à l'aménagement final de la place. Les escaliers et cheminements piétons au Nord et au Sud du bâtiment communal seront également réaménagés au printemps.

La situation sanitaire n'a pas eu que des conséquences sur l'avancement du chantier en 2020, elle a également empêché l'organisation d'une séance publique d'information avec présentation des démarches architecturales menées par le groupement de bureaux qui a été retenu suite à la procédure de mandat d'études parallèles comprenant la traversée d'Hérémence, le quartier de Soumy ainsi que la Rue et la Place de l'Eglise. A l'écriture de ces lignes il n'est pas possible de définir si et quand une telle séance pourrait avoir lieu.

L'objectif fixé à ces travaux est de terminer le réaménagement de la Rue et la Place de l'Eglise en 2021, avant la fête du cinquantième anniversaire de l'Eglise. Le crédit d'engagement de ces travaux (CHF 935'000.-) a été validé par l'Assemblée primaire d'Hérémence du 17 février 2021 à l'unanimité moins 3 abstentions.



Raccordement en séparatif des bâtiments dans la Place



Réseau d'eau potable (en noir) dans la Place.



Pose des eaux claires à côté de l'eau potable dans la Rue

Route de la Forêt Derrière

Les travaux de réaménagement de la Route de la Forêt Derrière, reportés d'une année pour se coordonner avec les travaux du complexe du futur centre thermal, ont débuté au printemps 2020. En raison du volume de travail lié aux différents services sis dans la route communale mais demandés par le projet du futur centre thermal et payés par lui, les travaux doivent se dérouler sur deux ans.



Travaux de canalisations

Cette année, nous avons posé l'entier des canalisations concernant aussi bien la Commune, le centre thermal, Oïken SA ainsi que Swisscom SA. Suivant les tronçons, jusqu'à une quinzaine de tubes ont été posés dans la fouille! En ce qui nous concerne, nous avons remplacé l'ancienne canalisation d'eaux claires en béton par une nouvelle en fonte.

Une fois les fouilles remblayées, la couche de fondation de la chaussée a été posée. Ces travaux ont fait l'objet d'une coordination permanente entre notre adjudicataire, l'entreprise Atra SA et les entreprises mandatées par le complexe immobilier afin de permettre à chacun de travailler le plus normalement possible.

Au printemps prochain, l'entreprise poursuivra les activités avec la pose des bordures, l'aménagement du trottoir, pour ensuite faire le réglage définitif et poser le tapis en enrobé ce qui permettra de voir la route dans son état final en 2021, avant l'ouverture du centre thermal dont on aperçoit les contours des aménagements extérieurs bordant la chaussée.



La route avec les aménagements extérieurs en cours des bâtiments

Eclairage public

Nous avons poursuivi cette année le remplacement de nos anciens mâts d'éclairage public équipés de lampes à vapeur de mercure.

En plus de la Route de la Condémine à Euseigne, nous avons rééquipé la Route du Fio à Hérémente. Ce changement s'est fait en parallèle des travaux d'Oïken SA pour le développement de la fibre optique qui utilise les mêmes canalisations, selon la convention qui nous lie.

En plus de ces changements, nous avons équipé d'éclairage public l'Impasse à Mâche. Cette ruelle sise sous l'ancienne école n'était en effet pas équipée, bien que située au centre du village. L'entreprise André Sierra SA a débuté par la pose des canalisations d'alimentation électrique et la construction des socles, puis Oïken SA a procédé à la mise en place des nouveaux mâts d'éclairage.

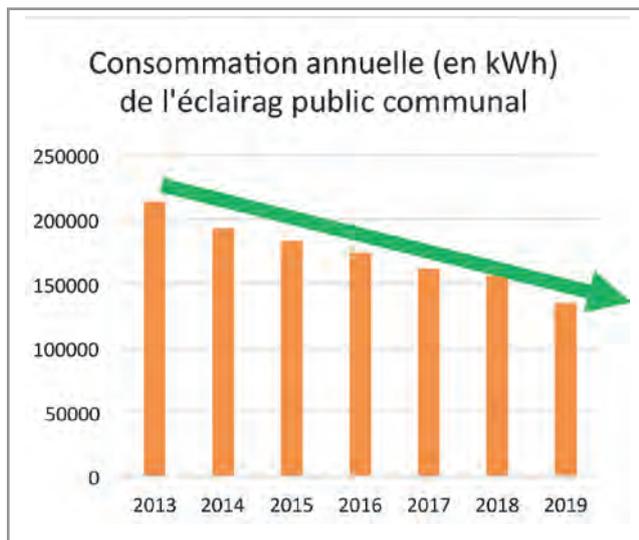
Tous ces nouveaux équipements sont opérationnels.

Ceci se traduit par une économie d'énergie notable puisque les anciens luminaires sont équipés d'ampoules de 120W alors que les nouveaux à LED sont nettement plus efficaces, ils ne consomment que 31W à 45 W pour un meilleur éclairage de la chaussée. De plus, tous nos nouveaux mâts routiers sont équipés depuis des années d'un abaissement intégré selon le programme suivant :

- de l'allumage à 22h00 éclairage à 100 %
- de 22h00 à minuit éclairage à 80 %
- de minuit à 5h00 éclairage à 50 %
- de 5h00 à 6h00 éclairage à 80 %
- de 6h00 à l'extinction éclairage à 100 %

Ces actions se traduisent par une réduction de la consommation électrique totale sans réduire le niveau d'éclairage fourni. Le graphique ci-dessous montre la baisse constante de la consommation depuis 2013, début de la campagne de remplacement des luminaires, la réduction atteint déjà 35 % et va se poursuivre dans les années futures, étant donné qu'il reste environ 40 % des luminaires à remplacer.

Les remplacements sont réalisés par étapes, souvent en coordination avec d'autres travaux, et en fonction des budgets alloués.



Sur la photo d'Euseigne, prise de nuit depuis Hérémence, nous pouvons voir les trois différentes technologies installées et la manière dont elles éclairent les routes.



Au premier plan, les points plus « verts » du quartier de Tsampelon sont des lampes anciennes à vapeur de mercure. Nous voyons bien les taches de lumière sous les mâts avec des trous noirs entre ceux-ci. Ces taches rondes proviennent des lampes en forme de champignons qui éclairent à 360°.

La route principale qui traverse le village entre le cycle et la chapelle est équipée de lampe à iodures métalliques, technologie plus efficace. L'uniformité de l'éclairage de la chaussée est nettement meilleure.

Le Plan de la Croix, la Rue de Champclou et le quartier de la Fin sont éclairés avec des lampes à LED de dernière technologie. Les points lumineux ont quasiment disparu et les routes ressortent avec très peu d'éclairage dispersé en dehors de la chaussée. Ces lampes avec une puissance électrique quatre fois moindre que les lampes à vapeur de mercure ne projettent la lumière que là où c'est nécessaire, en limitant la pollution lumineuse et en réduisant la consommation.

Un coup d'œil de nuit depuis le village d'Hérémence sera encore plus parlant que la photo.

Remplacement du véhicule porte-outils

Après onze ans de bons et loyaux services, le porte-outils Mahler nécessitait d'être remplacé. Cet engin est engagé principalement l'été avec une épareuse pour le fauchage des bordures de route ainsi que l'hiver avec une lame à neige et une fraiseuse pour le déneigement du secteur des Masses.

La lame et la fraiseuse ont été conservées mais l'épareuse devait aussi être remplacée. Après analyse des possibilités, nous avons décidé de remplacer cet engin spécialisé par un tracteur standard du marché, fonctionnant comme porte-outils.

Suite à la mise en soumission selon la législation sur les marchés publics, c'est un tracteur de la marque John Deere qui a été retenu avec une épareuse de la marque Dücker posée à l'avant. Cette configuration fournit une visibilité accrue au chauffeur qui n'a pas besoin de regarder de côté

comme il devrait le faire avec une épareuse posée à l'arrière du véhicule.

Le tracteur a été livré cet automne et il est d'ores et déjà en service pour le déneigement. Vous aurez l'occasion de le croiser sur nos routes.



Travaux en dessous d'Ayer

Les travaux sur la route en dessous du village d'Ayer, débutés en 2019, se sont terminés cette année.

Le mur aval ayant été renforcé l'an passé, cette année les travaux se sont concentrés sur la réfection de la Route des Masses entre Ayer et Tsejeroûle. Les travaux ont débuté par des renforcements ponctuels du talus aval avec des murs en terre armée, puis par la réfection de la fondation de la chaussée. Une fois ces travaux terminés, le nouveau revêtement en enrobé a été posé. Les travaux se sont terminés par la réfection des banquettes, la pose d'une nouvelle glissière de sécurité sur le mur renforcé, et le marquage.



Environnement – Aménagement du territoire

Captage du Grand-Bisse

La Source du Grand-Bisse est celle qui fournit la quantité d'eau potable la plus importante de notre réseau communal. Elle est située en face de Léteygeon, sa chambre de captage se trouve en amont des ouvrages de la prise d'eau du Grand-Bisse aujourd'hui désaffectée.

L'ancienne chambre en béton nécessitait des travaux d'assainissement et un remplacement de la porte en acier. Toutefois, la configuration des lieux n'est pas idéale : le lit de la Dixence est en faible pente à cet endroit, le dépôt de matériaux présente donc un risque de débordement de la rivière en direction de la chambre située en bordure immédiate du lit.

Afin de sécuriser cette ressource primordiale, nous avons décidé de remplacer complètement la chambre de captage existante par une chambre préfabriquée disposant d'une entrée sommitale. De plus, un enrochement bétonné, fondé sur le chenal de l'ancienne prise d'eau du Grand-Bisse, la protège des éventuelles crues de la Dixence.

Les travaux ont été menés principalement par l'équipe communale, ils se sont déroulés début octobre. Nous bénéficions aujourd'hui d'un captage plus sûr et qui répond aux normes les plus récentes.



Chambre existante en cours de démolition



Nouvelle chambre derrière l'enrochement



Intérieur de la nouvelle chambre

Changement du dégrilleur de la STEP de Combioûle

Le dégrilleur de la STEP de Combioûle, en service depuis la construction de la STEP, a dû être remplacé en raison de son âge.

Le dégrilleur est placé directement à l'entrée de la STEP et est chargé de capter les éléments solides qui se trouvent dans l'eau avant le traitement de celle-ci. Il est composé d'une grille équipée d'un peigne automatique de nettoyage qui stoppe les matières solides, qui les compresse et les stocke dans un container avant évacuation à l'usine de traitement des ordures ménagères UTO.



Elargissement du canal

Le changement de génération de dégrilleur se traduit par une grille plus fine que l'ancienne, ce qui a nécessité d'élargir le bac d'entrée des eaux usées afin de garantir le passage du même débit d'eau qu'auparavant. Une fois ces travaux de maçonnerie terminés, le nouvel appareil a pu prendre place dans le canal élargi.



Dégrilleur en service

Finalement la résine du sol a été refaite dans tout le local.

Il faut noter que tous les éléments solides tels que: coton-tige, lingette démaquillante, serviette hygiénique... n'ont pas leur place dans les toilettes mais doivent être mis à la poubelle. Seul le papier de toilette est conçu pour se dissoudre dans l'eau et ne pose pas de problème à la STEP. Merci de respecter ces consignes pour le bon fonctionnement du système et le respect de l'environnement.

Qualité de l'eau potable

Nous vous donnons connaissance des qualités physiques de l'eau distribuée dans le réseau communal, qui est la même partout, à l'exception du village de Mâche dont l'alimentation est assurée quasiment exclusivement par la Source de la Fontaine de Chirro :

Caractéristique	Unité	Réseau communal	Réseau Mâche
ph		8.1	8.0
Dureté	°F	10.2	13.7
Ammonium	mg/l	< 0.05	< 0.05
Nitrites	mg/l	< 0.01	< 0.01
Nitrates	mg/l	1.8	0.9
Magnésium	mg/l	7.5	6.6
Sodium	mg/l	1.5	1.9
Calcium	mg/l	29.2	45.1

L'eau distribuée par les consortages privés peut différer de ces valeurs.

En 2020, nous avons réalisé 20 prélèvements dans divers points du réseau communal, afin de vérifier la qualité bactériologique de l'eau distribuée. Ces prélèvements ont été analysés par le Laboratoire cantonal qui n'a relevé aucun problème sur le réseau de distribution d'eau potable communal.

Cartes des dangers

Le territoire de la Commune d'Hérémente est soumis à tous les types de dangers, soit :

- Les dangers nivo-glaciaires qui regroupent les dangers liés à phénomènes résultant des chutes de neige et des glaciers, traités par le bureau Nivalp SA,
- Les dangers hydrologiques qui regroupent les dangers liés aux cours d'eau, traités par le bureau Idéalp SA,
- Les dangers géologiques qui regroupent les mouvements de terrains, les chutes de blocs et éboulements, traités par le bureau BEG SA Géologie et environnement.

Dans l'actuel plan d'affectation des zones, ces cartes figuraient à titre indicatif. Toutefois, suite à différents aléas survenus depuis, entre autre le glissement de Montagnon au-dessus de Leytron, le Tribunal Fédéral a relevé que les dangers naturels devaient faire l'objet d'une mise à l'enquête publique formelle puisqu'ils ont un effet contraignant sur les propriétaires fonciers.

Ces cartes des dangers ont donc d'abord fait l'objet d'une actualisation pour les secteurs en zones à bâtir et hors de la zone à bâtir mais relativement densément bâtis. Ce travail s'est fait avec le concours de la section des dangers naturels du canton. Le plus gros travail a été celui concernant les dangers géologiques qui a permis de déterminer les mécanismes des glissements de terrain des Masses alors que l'ancienne carte était basée sur les mouvements constatés en surface.

Après approbation par le Conseil communal, ces cartes de dangers ont été mises simultanément à l'enquête publique pour plus de transparence et en favoriser la compréhension entre le 6 novembre et le 6 décembre 2020. Afin de pallier à l'impossibilité d'avoir des contacts en présentiel avec les spécialistes des bureaux mandatés pour traiter des aspects techniques, une permanence téléphonique a été mise en place durant la durée de la mise à l'enquête publique. Cette mise à l'enquête n'a soulevé aucune opposition.

Le dossier a été transmis au canton du Valais pour homologation. Ces cartes serviront dans le cadre de la révision à venir du Plan d'affectation des zones et du Règlement communal des constructions et des zones puisque les normes fédérales précisent que ces éléments doivent être pris en considération dans le cadre de l'élaboration de ces dispositions d'aménagement du territoire. Ce qui est logique puisque les différents types de dangers peuvent avoir, selon leur degré de risque, des conséquences directes sur la constructibilité des terrains.

Route de la Condémine à Euseigne

Dans le cadre des travaux courants d'entretien annuel des routes, un premier tronçon de la Route de la Condémine à Euseigne a fait l'objet de travaux de rénovation de la couche de fondation et du revêtement.

Les services (eaux, éclairage public...) y avaient été complétés en plusieurs étapes dès 2011 mais la chaussée était restée en attente puisque plusieurs constructions étaient planifiées dans le quartier. L'état de la route s'est dégradé suite au passage du trafic, entre autre de celui de ces chantiers, raison pour laquelle, nous avons procédé à cette première étape de réfection.

En parallèle, dans le cadre du renouvellement de l'éclairage public, nous avons changé les anciens mâts équipés de lampes à vapeur de mercure

par de nouveaux mâts, équipés de lampes à LED avec un ajustement horaire de la puissance.

En principe, une nouvelle étape devrait être réalisée en 2021.



Tourisme

Le tourisme hérémensard vers de nouveaux défis

L'équipe Hérémence tourisme poursuit sa mission avec conviction et enthousiasme! Ayant à cœur d'informer les habitants sur la dynamique

touristique de la commune, voici une rétrospective de cette année pas comme les autres.

Nous avons assuré une animation régulière sur les réseaux sociaux afin de partager nos animations, conseiller sur nos activités aux 4 saisons et ... garder le lien avec nos visiteurs en cette année si particulière. Nous continuons également de travailler activement sur notre portail web.

Nous avons accompagné nos partenaires touristiques durant cette période de crise sanitaire et économique et, selon leurs besoins, nous continuerons de leur apporter une aide personnalisée avec nos ateliers touristiques.

Outre nos multiples fonctions à vocation touristique et tâches, parfois de l'ombre, notre fierté 2020 s'inscrit dans la création de deux nouvelles brochures. Désormais, les animations sont compilées dans un seul et unique agenda tandis qu'une brochure 4 saisons a vu le jour pour l'inspiration de nos visiteurs.

Côté activité, et malgré l'annulation de nombreuses manifestations, nous avons pu poursuivre les visites de nos guides-habitants, les balades de Patricia, les randos de Céline, les journées à l'alpage avec jeux d'antan ou encore les ateliers-nature pour enfants. Tout cela dans un esprit intimiste basé sur la rencontre et la découverte de notre patrimoine.

Côté culture, nous avons participé avec succès aux Journées Européennes du Patrimoine et nous pourrions prochainement nous enorgueillir d'accueillir un (e) délégué au patrimoine d'Hérémente et conservateur (trice) du musée.

Côté sport, le swiss peak trail est passé à Hérémente, le Tour des Stations a eu lieu sous une chaleur caniculaire, le défi Thyon-Dixence s'est déroulé sur un mois!

Un nouveau projet est né cet été: la navette des alpages. D'autres projets sont en cours sur des thématiques variées: sport, culture, patrimoine... et plus encore! Nous vous les dévoilerons en temps opportun et d'ici là, nous vous invitons à suivre toute notre actualité via les réseaux sociaux.

Et sinon, vous le savez sûrement déjà, vous êtes nos premiers ambassadeurs! L'implication de chaque habitant est essentielle pour tendre vers un tourisme de valeurs et rebondir sur un tourisme local post-Covid. N'hésitez pas à prendre part, que ce soit de manière active ou passive, à l'attractivité touristique de notre commune. On compte sur vous!

Nous, en tout temps, nous sommes à votre disposition pour des remarques, des suggestions et restons à votre écoute.

Pascale, Céline et Patricia



Vie locale

De beaux exemples de solidarité pendant la période Covid-19

Depuis mars 2020, le Covid-19 a bouleversé nos vies et nos habitudes. Plus rien n'est comme avant. Les contacts ainsi que les rencontres se font plus rares et une distance s'installe entre les personnes. Les règles sanitaires imposent des mesures et limitent nos rayons d'actions.

Dans cet environnement, de prime abord pessimiste, tout n'est pas obscur. Il faut relever l'engagement et le travail important réalisé par

de nombreuses personnes de par leurs activités professionnelles, en particulier le personnel hospitalier, en première ligne pour soigner les personnes infectées.

Dans le cadre privé, une organisation s'installe pour protéger les plus faibles en leur rendant les services nécessaires. Les familles également trouvent des solutions pour s'occuper de leurs aînés.

Nous souhaitons mentionner en particulier le travail réalisé par deux sociétés communales, **Hérémence Jeunesse** et les **Hospitalières et Hospitaliers de la section Ste-Bernadette d'Hérémence (NDL)**.

Hérémence Jeunesse s'est réuni peu après le confinement pour se poser la question si des personnes avaient besoin de leur aide sous une forme ou un autre.

Un contact a été pris avec Henri Barnèdes chef de l'EMCC de la commune (Etat-major en cas de catastrophe) pour coordonner les aides.

Hérémence Jeunesse a mis en place un planning des ressources à disposition (environ une vingtaine de personnes) et a pu rendre service en s'occupant de la livraison des courses depuis les magasins Edelweiss situés sur la commune.

Les personnes ayant besoin de se faire livrer des courses appelaient le magasin le matin. Le personnel des magasins préparait les courses pendant la journée et, en fin de journée, Hérémence Jeunesse se chargeait d'aller chercher les courses et de la livraison à domicile.

Les retours des personnes, qui ont pu profiter de ce service à domicile, sont très positifs. Les personnes ont beaucoup apprécié ce service et également ces rencontres avec les jeunes. Cela leur a permis d'échanger quelques mots en cette période pauvre en contacts et ils ont pu également transmettre des lettres ou colis pour envoi par la poste.

Les règles sanitaires ont été scrupuleusement respectées et le désinfectant régulièrement utilisé.

Nous sommes reconnaissants envers Hérémence Jeunesse qui s'est engagé de sa propre initiative dans cette démarche d'aide au prochain pendant la période de confinement et nous les remercions sincèrement.

Les Hospitalières et Hospitaliers de la section Ste-Bernadette d'Hérémence (NDL) ont eu cette année un programme chamboulé par le Covid-19.

Malgré l'annulation de nombreux événements, ils n'ont pas été au chômage pour autant.

En lien avec le Covid-19, ils se sont relayés tous les week-ends du mois de juillet pour aider le home St-Sylve dans l'accueil des visiteurs.

Il s'agissait de faire appliquer les mesures sanitaires en vigueur en contrôlant le port des masques et la désinfection des mains afin de permettre des visites sans mettre en danger les pensionnaires du home.

De début septembre à mi-octobre, ils ont également apporté leur aide à la paroisse lors des cérémonies du dimanche en s'occupant de la désinfection et du placement des citoyens dans les bancs de l'église.

Nous sommes reconnaissants envers Les Hospitalières et Hospitaliers de la section Ste-Bernadette d'Hérémence (NDL) pour leur engagement au service de la communauté. Nous les remercions sincèrement.

En date du vendredi 18 décembre, nous avons décerné aux deux sociétés un mérite pour leur engagement et leur solidarité pendant cette période Covid-19.



Hospitalières et Hospitaliers de la section Ste-Bernadette d'Hérémence (NDL)



Hérémence Jeunesse

Finances communales

Comptes

Les comptes 2018 et 2019 de la Municipalité d'Hérémence se résument comme suit :

Rubrique	Comptes 2018	Comptes 2019
Fonctionnement:		
Charges	12'369'387.11	12'864'758.30
Produits	14'057'568.03	16'482'911.89
Autofinancement	1'688'180.92	3'618'153.59
Amortissements	1'634'532.74	3'513'284.15
Variation de fortune	53'648.18	104'869.44
Investissement:		
Dépenses	2'457'949.31	1'305'861.75
Recettes	763'416.57	572'577.60
Investissements nets	1'694'532.74	733'284.15

Les comptes 2019 de la Municipalité d'Hérémence bouclent sur un excellent résultat, avec une marge d'autofinancement de CHF 3'618'153.59.

En comparaison avec les prévisions budgétaires, les résultats sont globalement supérieurs aux attentes et s'expliquent principalement par une augmentation des recettes du commerce de l'énergie et de l'impôt sur les personnes physiques et morales, ainsi que par la distribution d'un bénéfice de la société Bramois énergie.

Les dépenses nettes d'investissement s'élèvent à CHF 733'284.15. Parmi les travaux entrepris, nous pouvons citer : l'aménagement du nouveau local de la salle des jeunes, la création d'une salle villageoise à Riod, l'aménagement d'une consultation médicale au centre médico-social, l'acquisition de terrains à Euseigne et Hérémence, les travaux routiers dans le quartier de Mâchette et l'amélioration du torrent de la Tsenâ.

Dans son rapport sur les comptes 2019 de la Municipalité, la fiduciaire Fidag SA, reconnue par l'Etat et chargée de leur examen au sens de la loi sur les communes, atteste notamment que la comptabilité et les comptes annuels ont été établis selon les dispositions légales et réglementaires, que les amortissements sont conformes aux exigences en la matière et que l'évaluation du patrimoine financier est correcte.

L'organe de contrôle conclut que, disposant de comptes équilibrés, la commune d'Hérémence fait face à ses engagements.

Les comptes 2019 de la municipalité ont été adoptés à l'occasion de l'Assemblée primaire de juin 2020.

Budget

Le budget 2021 de la municipalité sera présenté pour approbation à l'Assemblée Primaire, en date du 17 février 2021, par les nouvelles autorités, en conformité avec l'article 7, al. 3 de la loi sur les communes du 5 février 2004.

Citoyens à l'honneur en 2020

Jubilaires

Toutes nos félicitations
à ces jubilaires!

Comme à l'accoutumée, le conseil communal a eu le plaisir d'accueillir les jubilaires 2020

L'occasion de partager un repas et une sympathique « veillée » dans une ambiance très conviviale, emplie de souvenirs et d'anecdotes.

Ont été honorés en 2020 :

60 ans de mariage

- **Gauye Cécile et Martial**, Hérémence
- **Wyss Pamela et Urs**, Les Masses (excusés)



50 ans de mariage

- **Dayer Simone et Gustave**, Hérémence
- **Genolet Marie-Rose et Vital**, Le Rafô/Mâche (excusés)
- **Levrand Adèle et Raymond**, Euseigne
- **Mayoraz Odile et Georges**, Hérémence
- **Pasche Marinette et René**, Darbelenne
- **Pralong Olga et Michel**, Mâche
- **Sierro Arlette et André**, Riod (excusés)
- **Sierro Gabrielle et Damien**, Hérémence
- **Sierro Olga et Robert**, Hérémence



90 ans

- **Genolet Rose**, Mâche
- **Gauye Lucien**, Hérémence
- **Mayoraz Gerta**, Hérémence
- **Seppey Placide**, Euseigne
- **Mayoraz Denis**, Hérémence
- **Sierro Denis**, Hérémence (excusé)
- **Sierro Narcisse**, Prolin (excusé)



L'accueil des nouveaux habitants

En 2020, 81 personnes se sont établies sur le territoire communal.

Malheureusement en cette année COVID, la traditionnelle réception par les autorités communales a dû être annulée.

Les nouveaux habitants ont reçu un courrier de bienvenue.



Majorité civique

La classe 2002 a eu l'honneur d'être reçue par les autorités communales à l'occasion d'un petit repas et d'une soirée de partage où chacun a pu s'exprimer sur ses orientations et aspirations futures.

Une majorité civique qui a touché cette année 13 nouveaux citoyens.

La présidente n'a pas manqué de rappeler que le système civique suisse permet à tout un chacun de participer aux décisions politiques en usant de son droit de vote. Elle les a également invités à participer aux assemblées primaires afin de comprendre la vie de notre Commune et ainsi exprimer leur avis dans les choix que la population doit prendre.

La cuvée 2020 se compose de :

- **Bovier Thomas** de Pascal et Sandra – Mâche
Assistant en soins et santé communautaire
- **Dayer Frédéric** de Régis et Nathalie – Hérémence
Apprenti installateur électricien
- **Dayer Ludovic** de Bernard et Sylviane – Hérémence
Apprenti mécatronicien
- **Fatton Sven** de Frédéric et Magali – Les Masses
Apprenti menuisier
- **Giannoni Robin** de Daniel et Claire-Lise – Les Masses
4^e année de Collège
- **Largey Arnaud** de Patrick et Christelle – Hérémence
Apprenti informaticien
- **Mayoraz Axelle** de Bertrand et Sandra – Hérémence
Apprentie employée de commerce
- **Mayoraz Florence** de Raphaël et Françoise – Hérémence (Excusée)
- **Mayoraz Lisa** de Bertrand et Sandra – Hérémence (Excusée)
- **Mayoraz Mathieu** d'Antoine et Christiane – Hérémence
Ecole de laborantin
- **Métraiier Chloé** de Stéphane et Florence – Euseigne
5^e année de Collège
- **Morand Audrey** de Dominique et Lydia – Euseigne
5^e année de Collège
- **Pralong Vincent** de Roland et Claire-Lise – Euseigne
Mécanicien poids lourds

**Bienvenue à tous ces nouveaux citoyens d'Hérémence
et plein succès dans leur vie professionnelle et privée.**





Photo : Philippe Nendaz

Sociétés locales

Sociétés	Présidents	Adresse	NP Lieu	Adresse e-mail
Amicale des Chasseurs	p.a. M. Jean-Marc Seppey	Rue du Cornet 8	1982 Euseigne	jean-marc.seppey@admin.vs.ch
Amicale des Sapeurs Pompiers	p.a. M ^{me} Marielle Dayer	Chemin de la Fin 16	1987 Hérémente	ma.dayer@bluewin.ch
Amicale du Local	p.a. M. Joël Genolet	Rue des Férys 7	1987 Hérémente	
Amicale Villageoise Mâche	p.a. M ^{me} Marielle Dayer	Battr. 425 Mâche	1987 Hérémente	ma.dayer@bluewin.ch
Caisse d'assurance du bétail	p.a. M. Roger Dayer	Rue Centrale 5	1987 Hérémente	
Cercle Théâtral	M. Andy Dayer	Route Principale 9	1987 Hérémente	andy.dayer@hotmail.com
Chœur «Saint-Nicolas»	p.a. M ^{me} Béatrice Bovier	Chemin de Lousse 18	1987 Hérémente	info@choeur-st-nicolas.ch
Chorale «Saint-Georges»	p.a. M. Norbert Seppey	Rue de Bétric 9	1982 Euseigne	norbert.seppey@bluewin.ch
Club de Pétanque	p.a. M. Nicolas Dayer	Rue du Tunnel 24	1950 Sion	
Conseil de Communauté	p.a. M. Yvan Delaloye	Route de la Condémine 72	1982 Euseigne	pydelaloye@hotmail.com
Consortage d'Essertze	p.a. M. Nicolas Seppey	Rue de l'Église 30	1987 Hérémente	
Consortage d'Orcheraz	p.a. M. Bruno Genolet	Case postale 25	1987 Hérémente	
Consortage de Mandelon	p.a. M. Nicolas Gauye	Route Devant-L'Église 5	1981 Vex	
Fanfare «La Dixence»	p.a. M. Raynald Mariéthoz	Rue du Plan-de-la-Croix 15	1982 Euseigne	raynaldmariethoz@bluemail.ch
FC US Hérens	p.a. M. Alain Favre	Case postale 67	1981 Vex	
Fifres et Tambours «Les Aiglons»	p.a. M. Marc-André Pitteloud	Chemin d'Ypresse 2	1992 Les Agettes	m-a.pitteloud@bluewin.ch
Fondation Robert & Mathilde Seppey	p.a. M ^{me} Josiane Delavy	Rue du Plan-de-la-Croix 16	1982 Euseigne	info@fondationseppey.ch
Groupe folklorique «L'Alouette»	p.a. M. Éric Genolet	La Poya de la Lé 8	1987 Hérémente	eric.genolet@hotmail.com
Guggenmusik «Les Peinsâkliks»	p.a. M. Frédéric Bourban	Route de la Fin 14	1982 Euseigne	fredericbourban@gmail.com
Hérémente Jeunesse	p.a. M. Nathan Sierro	Route du Fio 26	1987 Hérémente	nathan.sierro@gmail.com
Hérens Basket	p.a. M ^{me} Alexandra Dayer	Rue des Grillons 5	1987 Hérémente	
Lè Tsaudric	p.a. M. Jean-Michel Robyr	Rue de la Mâchette 8	1987 Hérémente	
Les Amis du Moulin	p.a. M. Bruno Genolet	Case postale 19	1987 Hérémente	bruno.genolet@bluewin.ch
Les Amis du Pain			1982 Euseigne	
Moto-Club Razes-Pâquerettes	p.a. M ^{me} Marielle Dayer	Chemin de la Fin 16	1987 Hérémente	ma.dayer@bluewin.ch
Patrimoine Hérémente	p.a. M. Yvan Delaloye	Battr. 415 Mâche	1987 Hérémente	patrimoine.valdesdix@bluewin.ch
Section Sainte Bernadette	p.a. M ^{me} M.-Jeanne Dayer	Rue de la Cure 23	1987 Hérémente	mjdayer64@gmail.com
Ski-Club «Héremencia»	p.a. M ^{me} Raphaëlle Favre-Schnyder	Rte des Mayens 115 - CP 627	1992 Mayens-de-Sion	presidente@scheremencia.ch
Ski-Club «Les Pyramides»	p.a. M. David Gaspoz	Rue Principale 14	1982 Euseigne	
Société des Pêcheurs amateurs	p.a. M. Julien Deletroz	Route de Sion 6	1981 Vex	
Société de Développement	p.a. M. Charly Sierro	Case postale 22	1987 Hérémente	heremence@valdherens.ch
Société de Gym «La Gentiane»	p.a. M. Bertrand Cretton	Case postale 4	1987 Hérémente	bertrandcretton@hotmail.com
Sté de Tir aux armes de chasse du Sauterot	p.a. M ^{me} Dayer Micheloud Clarisse	Route d'Euseigne 12	1982 Euseigne	sauterot@gmail.com
Société de tir «Le Grütli»	p.a. M. Fabrice Seppey	Rue du Cornet 8	1982 Euseigne	fseppey@gmail.com
Tennis-Club Hérémente	p.a. Mmes Marylène Logean et Anne Grandjean	L'Impasse 18	1987 Hérémente	
Uni-Hockey-Club Hérens	p.a. M. Andrew Zäch	Rue de l'Église 1	1987 Hérémente	president@uhcherens.ch
Union Villageoise	p.a. M. Arsène Gaspoz	Rue de la Combalette 5	1982 Euseigne	
Team Hérens	p.a. M. Théodoloz Daniel	Chemin de la Zinalette	1961 Vernamiège	

Memento

Administration communale (*)

Tél. 027 282 50 20
Fax 027 282 50 21

Ouverture du bureau:

Lundi: 14h à 17h30
Mardi: 14h à 18h
Jeudi: 14h à 17h
Vendredi: 14h à 17h
E-Mail: commune@heremence.ch
Web: www.heremence.ch

Cadastre (*)

Tél. 027 282 50 27
Fax 027 282 50 36

Ouverture du bureau:

Mardi: 14h à 18h
Jeudi: 14h à 17h30
E-Mail: cadastre@heremence.ch

Service technique (*)

Responsable: M. Patrick Dayer
Tél. 027 282 50 30
Fax 027 282 50 21
Natel 079 779 00 65

Ouverture du bureau:

Mardi: 14h à 18h
Jeudi: 14h à 17h30
E-Mail: patrick.dayer@heremence.ch

Constructions (*)

Tél. 027 282 50 29
Eau potable:
Tél. 079 628 60 00

Appel sanitaire d'urgence

Tél. 144

Conciergerie

Responsable:
M. Jean-François Siervo
Natel 079 212 62 37

Salles communales

Réservation auprès
de l'administration communale

Écoles à Hérémence

1H à 6H:
Tél. 027 282 50 35
7H et 8H:
Tél. 027 282 50 34
CO Hérens à Euseigne:
Tél. 027 281 20 04

Bibliothèque communale

Ouverture:
Mardi: 16h à 19h
Jeudi: 16h à 19h
Fermé durant les vacances scolaires

AVS

M. René Micheloud, secrétaire communal
Reçoit sur rendez-vous
Tél. 027 282 50 22

Pouvoir judiciaire

Juge:
M^{me} Sandra Schucan
Tél. 079 517 31 28
Vice-Juge:
M^{me} Linda Gauye
Tél. 079 455 85 48

Etat-Major en cas de catastrophe:

Tél. 027 282 50 70

(*) Tout le personnel communal se tient à disposition sur rendez-vous en cas de besoin.

Ensevelissements

Responsable:
 M. Marc-Antoine Dayer
 Natel 079 697 72 64

État civil pour le Val d'Hérens
Office d'état civil de Sion

Tél. 027 606 33 40
 Fax 027 606 33 44

Offices de poste

Edelweiss Market
 Héremence: 027 281 20 66
 Euseigne: 027 281 21 73

Hôpital régional de Sion

Tél. 027 603 40 00

Médecins

D^r Bernard de Bruijn
 Chemin de la Prairie 16 – 1987 Héremence
 Tél. 027 281 39 25
 E-mail: b.debruijn@bluewin.ch

D^r Claude Marguerite de Rüter
 Route de Sion 11 – Home Saint-Sylve,
 Rez inférieur – 1981 Vex
 Tél. 027 207 51 21
 Fax 027 207 51 22
 E-mail: cabvex@derüter.ch

Pharmacie

Pharmacie de Vex
 Tél. 027 207 26 26

Taxateurs officiels

Dayer André, d'Émile – Héremence
 Tél. 027 281 26 29
 Follonier Georges — Héremence
 Natel 079 357 14 84

Feu

Numéro d'alarme: 118

Police intercommunale

info@police-herens.ch 027 207 23 36

Résidence Saint-Sylve, Vex

Tél. 027 208 50 00

CMS régional de Sion-Hérens-Conthey

Tél. 027 281 12 91
 Fax 027 281 12 33

Héremence Tourisme

Tél. 027 281 15 33
 E-mail: heremence@valdherens.ch

Pairie d'Héremence

Tél. 027 281 13 86

Conseil de communauté

Par Yvan Delaloye, Euseigne
 Tél. 027 281 38 63

Service forestier

Garde forestier du cône de Thyon:
 M. Bourdin Olivier
 Natel 079 637 53 44
 Fax 027 207 31 51

Distribution d'électricité

OIKEN
 1951 Sion
 Tél. 027 617 30 00
 E-mail: client@oiken.ch

Stand de tir intercommunal
à Praz-Jean

Tél. 027 281 25 53

Garde-chasse

Gaspoz Pascal
 Natel 079 355 39 02



Commune
Hérévence
www.heremence.ch

